



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

INED

Question écrite n° 105872

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances sur la récente étude de l'Institut national d'études démographiques (INED) sur « l'intégration des secondes générations » qui a nécessité un traitement automatisé d'informations. Il paraît souhaitable que toutes précisions complémentaires soient apportées à l'égard de cette étude qui a d'ailleurs reçu l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Il lui demande les perspectives de son action ministérielle à l'égard de ce dossier sensible.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105872

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : promotion de l'égalité des chances

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10253